

**Assemblée publique de consultation
Le mardi 6 décembre 2011 à 18 h
Maison de la culture Mercier
8105, rue Hochelaga**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du Règlement 01-275-75 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) dont l'objet principal est d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal (CUM), modifié par le Règlement RCG 09-017 et explication de la procédure applicable - 1113520003.
3. Période de consultation des citoyens sur Règlement 01-275-75.
4. Présentation du projet particulier PP27-0159 afin de permettre la démolition d'un bâtiment industriel situé au 1495, rue Curatteau et la construction d'un bâtiment résidentiel de 29 unités et explication de la procédure applicable -1115092013.
5. Période de consultation des citoyens sur le projet particulier PP27-0159.
6. Présentation du projet particulier PP27-0144 modifiant le projet particulier PP27-0114 qui a permis l'installation d'un écran visuel et acoustique sur un bâtiment de la compagnie Vidéotron situé au 2155, boulevard Pie-IX, localisé entre les rues de Rouen et Ontario Est et explication de la procédure applicable -1100603026.
7. Période de consultation des citoyens sur le projet particulier PP27-0144.
8. Levée de l'assemblée.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

FAIT À MONTRÉAL, CE 1^{er} JOUR DE DÉCEMBRE 2011

Le secrétaire d'arrondissement,

M^e Julie Doyon